

Balade à partir de Bertignat



Une randonnée proposée par [bernardbertignat](#)

Boucle à partir du bourg de Bertignat. En cours de parcours, on verra la Vierge de Puybayou puis une belle vue sur la commune de La Chapelle-Agnon.

Durée	3h 40	Difficulté	Moyenne
Distance	10,27 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	263 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	263 m	Commune	Bertignat (63480)
Point haut	763 m	Régions	Massif central, Monts du Forez
Point bas	561 m		



Trace n° 102027

Description

Départ de la place du bourg. Parking facile et important.

(D/A) Juste avant le bâtiment de la Poste, prendre la petite rue à gauche puis filer tout droit jusqu'à la D65.

(1) Tourner à gauche devant une usine de production de tresse pour câble électrique (Ets Favier) (c'est une des spécialités de la région d'[Ambert](#)). Traverser la route et prendre la route montante, à gauche de la cour de l'école, direction Vierge du Puy Bayou.

(2) À droite en montant, possibilité de faire une petite visite par un détour à une statue "La Vierge de Puy Bayou". *Il y a un petit pèlerinage local, courant septembre.*

(3) Au lieu-dit le Prat, prendre le chemin à gauche, il est goudronné sur 200m environ.

(4) Avant les maisons du lieu-dit Babylone, suivre à droite le chemin qui descend dans des bois. Ignorer les départs secondaires jusqu'à arriver à une bifurcation en Y sur un replat.

(5) Partir à droite et suivre le chemin jusqu'au hameau de Dousson, typique du Livradois, aujourd'hui peu habité.

(6) Poursuivre sur le bitume et, au croisement qui suit, prendre la route à droite. Continuer sur la route montante de Pont de David à [Bertignat](#). C'est un passage sur route peu fréquentée, mais **restez prudent**. Ignorer l'accès de la Grange à droite, et continuer une dizaine de mètres.

(7) Prendre le chemin herbeux, à gauche et le suivre jusqu'à la prochaine bifurcation.

(8) Virer à droite, au hameau de la Croix du Bost de Dore, continuer tout droit et au croisement suivant, tenir la gauche. Atteindre la prochaine piste carrossable à gauche. *Par beau temps, remarquer les monts du Forez à gauche en montant, avec la station radars de [Pierre sur Haute](#) (1600m).*

(9) Emprunter la piste à gauche, traverser un vallon, passer sous une ligne électrique et rejoindre une route (D67).

(10) La suivre, à droite, sur 100 m environ et suivre le chemin à gauche, visible en sous-bois jusqu'à une bifurcation à l'angle d'un champ.

(11) Virer à droite et rejoindre une petite route goudronnée, sans circulation.

(12) Aller à droite, direction Sud, jusqu'à un croisement indiquant à gauche Chassagnon. Suivre ce chemin bien tracé jusqu'au lieu-dit Boisset (*vue sur le Forez à gauche en montant*). Passer les maisons puis bifurquer à droite sur le chemin en lisière du bois. Poursuivre ensuite en forêt jusqu'au croisement situé après le hameau de Boisset.

(13) Tourner sur la route à droite et rejoindre le croisement à quatre directions avec une petite croix en pierre.

(14) Obliquer à gauche et suivre la route jusqu'à Bertignat pour retourner au centre du village (D/A).

Points de passage

- D/A Parking du bourg**
N 45.618182° / E 3.680795° - alt. 755 m - km 0
- 1 Usine**
N 45.619713° / E 3.679164° - alt. 751 m - km 0.25
- 2 Vierge de Puybayou**
N 45.622445° / E 3.675444° - alt. 762 m - km 0.7
- 3 Le Prat**
N 45.625025° / E 3.675345° - alt. 749 m - km 1.06
- 4 À droite, chemin dans les bois**
N 45.62572° / E 3.6734° - alt. 740 m - km 1.25
- 5 Bifurcation**
N 45.63055° / E 3.666096° - alt. 646 m - km 2.28
- 6 Passage à Dousson**
N 45.634801° / E 3.670933° - alt. 569 m - km 3.18
- 7 Bifurcation**
N 45.637985° / E 3.67359° - alt. 603 m - km 3.77
- 8 Sortie de Flouvat**
N 45.640786° / E 3.675983° - alt. 593 m - km 4.14
- 9 Bifurcation sur large chemin**
N 45.634196° / E 3.680539° - alt. 654 m - km 4.99
- 10 D67**
N 45.63409° / E 3.686824° - alt. 642 m - km 6.07
- 11 A droite, direction Sud**
N 45.632868° / E 3.691461° - alt. 663 m - km 6.53
- 12 Jonction route**
N 45.628839° / E 3.69394° - alt. 704 m - km 7.02
- 13 Route**
N 45.624026° / E 3.702325° - alt. 713 m - km 8.33
- 14 Croisement à quatre directions**
N 45.622842° / E 3.692865° - alt. 730 m - km 9.08
- D/A Parking du bourg**
N 45.618159° / E 3.680827° - alt. 755 m - km 10.27

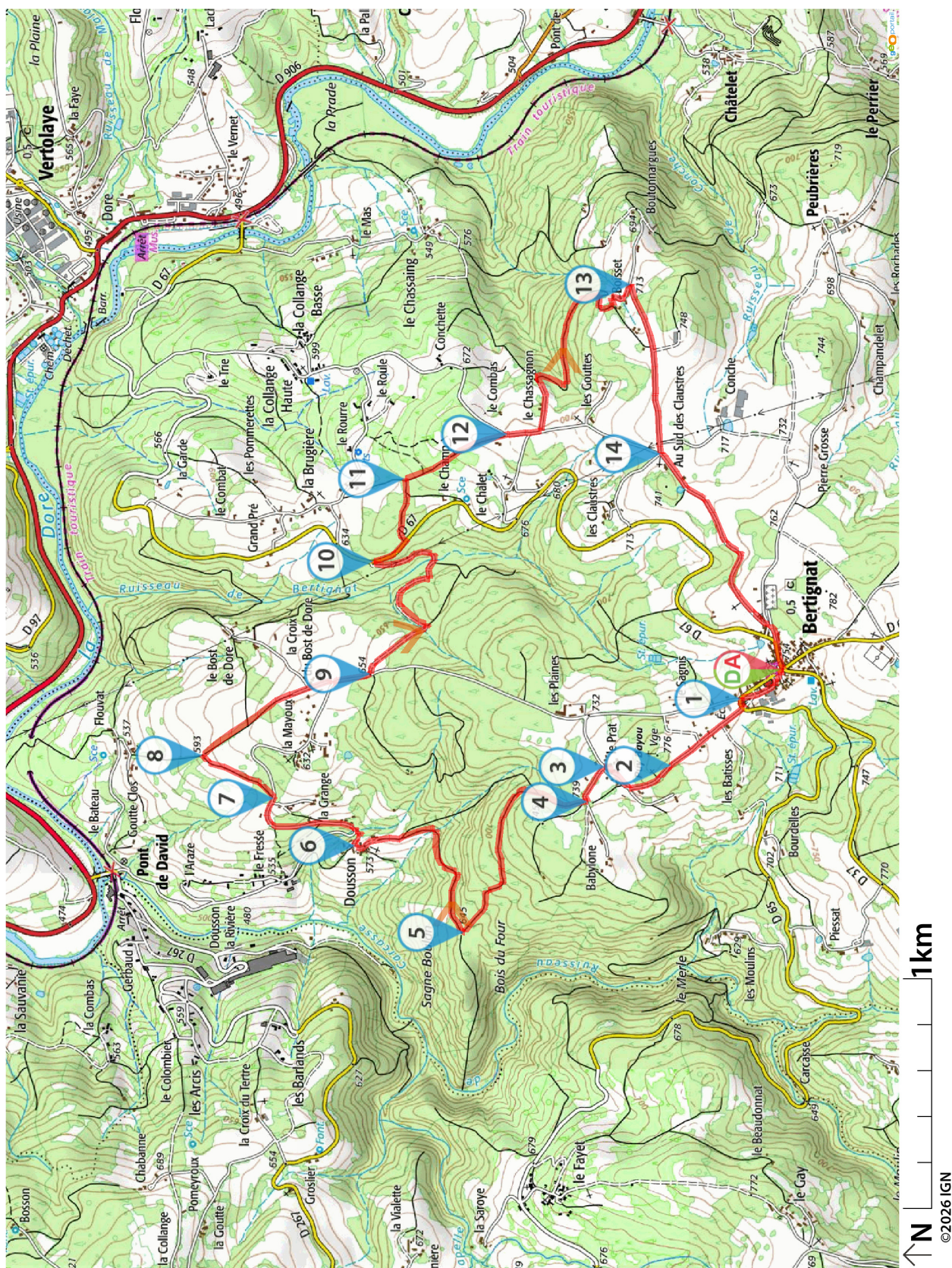
Informations pratiques

Randonnée très agréable par tout temps. Un peu difficile.

Prévoir de bonnes chaussures de marche.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-balade-a-partir-de-bertignat/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

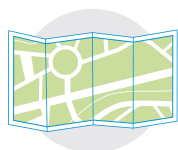
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



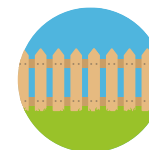
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



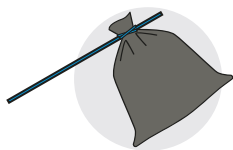
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.